

Diluant synthétique



Propriétés :

Le Diluant synthétique Onyx permet de diluer les peintures synthétiques, glycérophtaliques et alkydes (à l'exception des peintures cellulosiques), ainsi que de préparer apprêts et sous-couches.

Particulièrement recommandé pour la dilution des peintures appliquées au pistolet.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : incolore
- Odeur : caractéristique
- Densité relative (20°C) : 0,831 +/- 0,010
- Point d'éclair : 29°C
- pH (20°C) : non concerné
- Viscosité : < 7 mPa.s (40°C)

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
C08050106N	3183940321187	6x1L	126 cartons
C08050503N	3183940521211	3x5L	48 cartons

Mode d'emploi :

Dosage : se reporter aux indications figurant sur le mode d'emploi de votre peinture.

Utiliser le nettoyant pour matériel de peinture Solvapeint Onyx pour nettoyer le matériel de peinture après utilisation.

Pour les peintures synthétiques, glycérophtaliques et alkydes, utiliser le Diluant cellulosique Onyx.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support et la peinture.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/gencod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.